

Un engagement pour tous !



Le CDOS 54 vous propose

Le Service Civique

Pour les jeunes

- Avoir entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap
- Durée de la mission entre 6 mois et 8 mois
- Sans condition de diplôme : seule la motivation compte
- Indemnisation de 619.83 €/mois



Pour les associations sportives

- Une force vive pour la reprise
- Aucune démarche administrative de votre part
- Nous vous accompagnons de A à Z
- Possibilité d'aides financières

Renseignements : service-civique@cdos54.fr